



« L'ART AU SERVICE DES DROITS DE L'ENFANT »

UNE OPÉRATION CARITATIVE DE L'INSTITUT ART & DROIT



VENTE AUX ENCHÈRES D'ŒUVRES D'ARTISTES RÉALISÉES SUR CASQUES DE CHANTIER

ARTCURIAL - SAMEDI 26 OCTOBRE 2019 - 18H

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENFANCE :



AVEC LE SOUTIEN DE : **ARTCURIAL** ET DES GALERIES : ANNE-MARIE ET ROLAND PALLADE, LYON -
ARTELIE, PARIS - BARROU PLANQUART, PARIS - BERTHET-AITTOUARES, PARIS - POME TURBIL, THONON-LES-BAINS.

UNE OPÉRATION CARITATIVE DE L'INSTITUT ART & DROIT

L'année 2019 célèbre le 30^e anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant par l'ONU et le 20 novembre sera la journée internationale des droits de l'enfant.

La dénomination même de l'Institut *Art & Droit* révèle son objet et son champ d'action ; plus précisément, c'est un lieu d'échanges, de réflexions et d'études visant à faciliter un dialogue permanent entre juristes spécialisés et acteurs du monde de l'art, sur des sujets professionnels, juridiques et artistiques.

Dès lors, l'Institut *Art & Droit* se devait de participer à cette célébration, en mobilisant ses deux pôles.

Le Droit : en s'associant à l'anniversaire de cette Convention internationale et en soutenant la cause de la protection des droits de l'enfant.

L'Art : en faisant appel à des artistes de renommée internationale, généreux et sensibles à la cause de la protection de l'enfance.

C'est ainsi que l'Institut *Art & Droit* a pris l'initiative de lancer une opération caritative intitulée « L'Art au service des Droits de l'enfant ».

Dans un premier temps, l'opération a consisté à confier à des artistes plasticiens, des casques de chantiers (objets invoquant par eux-mêmes la protection !), afin qu'ils réalisent dessus, à titre bénévole, une œuvre de leur choix.

Dans un deuxième temps, ces « casques-œuvres d'art » seront vendus aux enchères par la première maison de ventes française, la société ARTCURIAL, au profit de l'association de protection des droits de l'enfant « ENFANCE Majuscule ». La vente aura lieu le samedi 26 octobre 2019 à 18 heures.

Enfin, dans un troisième temps, le produit de la vente aux enchères sera remis officiellement à « ENFANCE Majuscule » au cours d'une soirée organisée à Paris par l'Institut *Art & Droit*.

Mes plus chaleureux remerciements sont adressés ici, à tous les artistes bienfaiteurs qui ont répondu présents avec enthousiasme et ont généreusement mis leurs talents au service de la protection des droits de l'enfant.

Les mêmes remerciements vont également à nos soutiens, les dynamiques galeries Anne-Marie et Roland Pallade, Artelie, Barrou Planquart, Berthet-Aittouares et Pome Turbil, et bien sûr, la maison de vente ARTCURIAL et ses bienveillants commissaires-priseurs, Maîtres Hervé Poulain et Arnaud Oliveux.

Sans eux rien n'eût été possible.



GÉRARD SOUSI
Président
de l'Institut *Art & Droit*

ARTISTES – BIENFAITEURS AYANT RÉALISÉ DES ŒUVRES SUR CASQUES

Par ordre alphabétique :

Pat Andrea,
Alécio de Andrade
(Rio de Janeiro, 1938 - Paris, 2003),
Marie-Claude Bugeaud,
Claude Buraglio,
Pierre Buraglio,
Dominique Coffignier,
Anne Ferrer,
Stéphane Gautier,
Gérard Guyomard,
Johanne 8,
Frank Jons,
Francis Limérat,
Eric Liot,
Catherine Lopes Curval,
Loustal,
Bernard Morteyrol,
Bernard Pras,
Jean-Pierre Schneider,
Antonio Segui,
Tony Soulié,
Chantal Thomass,
Vladimir Velickovic,
Jacques Villeglé.

crédit photo tous droits réservés.

Institut **Art**
& **Droit**

En raison du caractère caritatif de cette vente, aucun frais ne sera perçu par la société ARTCURIAL, en sus des enchères .

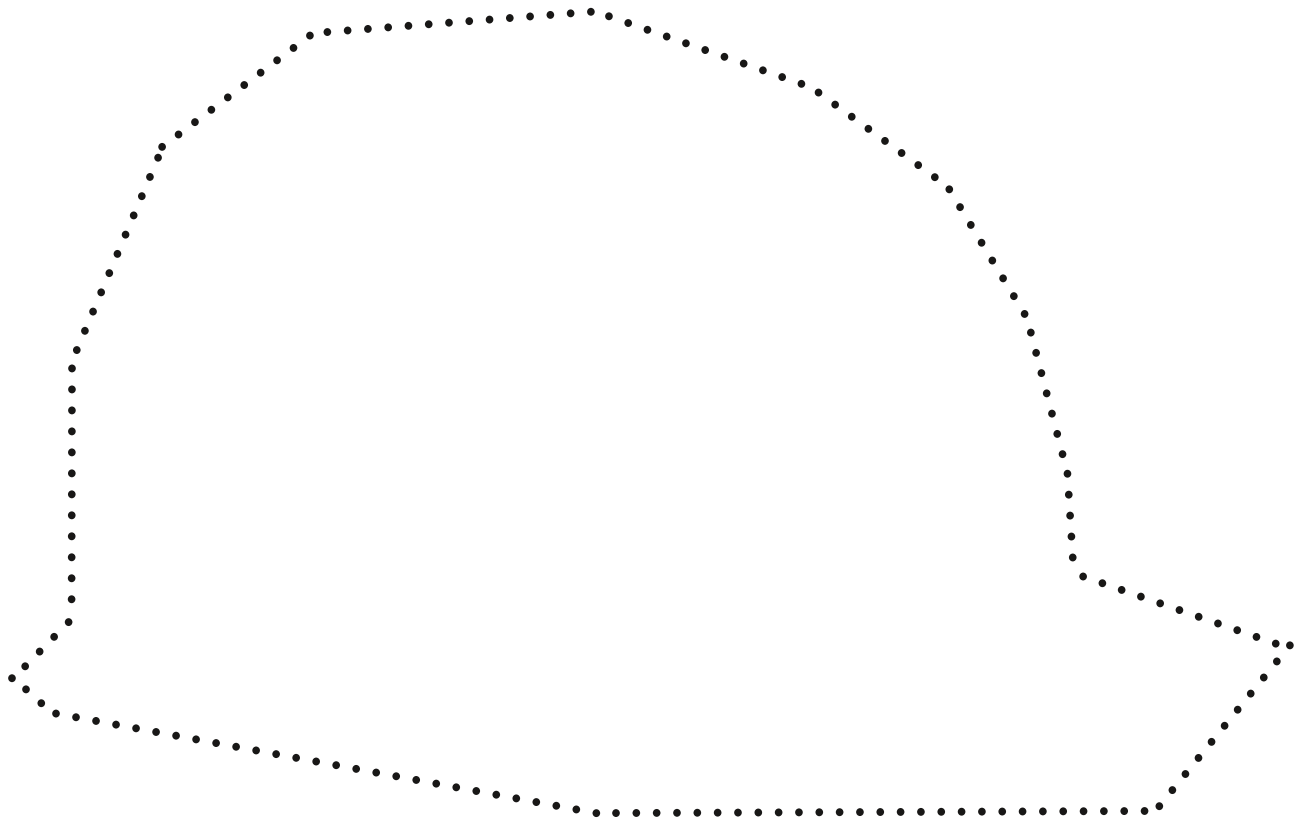
ENFANCE
majuscule
Bienveillance et défense des droits de l'enfant

ARTCURIAL

OPÉRATION CARITATIVE ORGANISÉE AVEC LE SOUTIEN DES GALERIES (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE) :

Anne-Marie et Roland Pallade, Lyon – Artelie, Paris – Barrou Planquart,
Paris – Berthet-Aittouares, Paris – Pome Turbil, Thonon les Bains.

23 CASQUES
23 ŒUVRES
23 ARTISTES



GORGONE

PAT ANDREA



ENFANCES

ALÉCIO DE ANDRADE

(RIO DE JANEIRO, 1938 - PARIS, 2003)

REPRODUCTIONS SUR VINYL



CASSCOU

MARIE-CLAUDE BUGEAUD



SANS TITRE
CLAUDE BURAGLIO



LA COLOMBE DE LA PAIX

PIERRE BURAGLIO



MÉMOIRE

DOMINIQUE COFFIGNIER



CAP PETIT

ANNE FERRER



CASQUE-TÊTE

STÉPHANE GAUTIER



LA VIE EST BELLE ET C'EST TANT MIEUX

GÉRARD GUYOMARD



BUILD YOUR DREAMS

JOHANNE 8



FRIENDS

FRANK JONS



ARTYCASK
FRANCIS LIMÉRAT



UN CASQUE VISSÉ SUR LA TÊTE

ÉRIC LIOT



LES POUPEES

CATHERINE LOPES CURVAL



LES OISEAUX BIENVEILLANTS

LOUSTAL



SANS TITRE

BERNARD MORTEYROL



CASQUE À POINTE

BERNARD PRAS



LA LIGNE DE PARTAGE DES EAUX

JEAN-PIERRE SCHNEIDER



SPORTIFS

ANTONIO SEGUI



HIP HOP

TONY SOULIÉ



SO CHIC

CHANTAL THOMASS



EN AVANT
VLADIMIR VELICKOVIC



YES

JACQUES VILLEGLÉ



QU'EST-CE QUE L'INSTITUT ART & DROIT

L'Institut *Art & Droit*, fondé par Gérard Sousi, est un lieu d'échanges, de réflexions et d'études visant à faciliter entre ses membres, juristes spécialisés et acteurs du monde de l'art, un dialogue permanent sur des sujets professionnels, juridiques et fiscaux.

L'INFORMATION

L'Institut *Art & Droit* diffuse régulièrement des Flash Infos à l'attention de ses membres et dans lesquels sont publiés des actualités juridiques et le compte-rendu des activités de l'Institut.

LES DÉJEUNERS-CONFÉRENCES

Les déjeuners de l'Institut *Art & Droit* ont pour objet de permettre aux membres de se rencontrer et de dialoguer avec des personnalités du monde de l'art invitées à venir parler de leur activité ou d'une question d'actualité.

LES FORMATIONS

L'Institut *Art & Droit* propose des formations organisées en partenariat avec le Centre de Formation Permanente de l'Université Panthéon-Assas Paris II.

Leur objectif est de répondre aux demandes en droit de l'art, des professionnels du monde de l'art et de la culture et des étudiants en droit et en histoire de l'art.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Des groupes de travail et de réflexion sont régulièrement organisés au sein de l'Institut *Art & Droit*. Leur finalité est d'instaurer un dialogue interprofessionnel sur des sujets techniques ou scientifiques. Ils peuvent être ponctuels ou permanents et ouverts à des tiers sur invitation. Les résultats des travaux font l'objet d'une reddition publique lors de colloques.

LES COLLOQUES

L'Institut *Art & Droit* organise régulièrement des colloques scientifiques et des conférences sur des sujets d'actualité.

Les travaux font l'objet d'une publication écrite et/ou d'une publication téléchargeable sur son site.

LE MÉCÉNAT

L'Institut *Art & Droit* apporte son soutien à des colloques et recherches à caractère scientifique, professionnel, éducatif, artistique ou culturel, entrant dans son objet et organisés par des universités, des centres et laboratoires de recherches, des organismes professionnels ou par des associations d'enseignants et de chercheurs.

Il apporte également son soutien à des événements organisés par des associations d'étudiants.

Site : www.artdroit.org

Email : institut@artdroit.org

« L'ART AU SERVICE DES DROITS DE L'ENFANT »

